
¹ Déterminant défini d'un groupe nominal, dont il indique le genre et le nombre. Pronom atone avant le verbe (ou l'auxiliaire), complément d'objet direct ou attribut (Il s'élide en *l'* devant une voyelle ou un *h* muet.)

² Marque le début d'une suite, d'une série d'éléments de même nature, ordonnée et numérotée. Avec l'article masculin singulier, désigne le jour qui débute le mois. Classe, dans une série numérotée, l'élément qui marque le début de la série (peut s'employer, sans le nom, avec l'article.) Indique le plus haut, le meilleur rang dans un classement, ce qui correspond à ce rang ; classe la personne ou la chose qui a obtenu ce rang (considéré comme un nom quand il est employé sans substantif, avec l'article.). Se dit de la personne ou de la chose qui est avant une autre (considéré comme un nom quand il est employé sans substantif, avec l'article.) Qui n'a pas eu de précédent (dans son genre) ou qui n'a pas eu de prédécesseur. Qui se situe, survient, se rencontre avant tout autre. Qui se situe au début de quelque chose, au commencement d'une action, d'une évolution, d'une série (surtout pluriel). Indique le plus haut niveau dans une hiérarchie (grade, classification, etc.) ; dans certaines classifications professionnelles ; le superlatif, le plus haut niveau, le plus haut point. Qui est fondamental, essentiel, capital. Qui est à l'origine. Se dit d'un entier naturel n'ayant pour diviseurs que 1 et lui-même ou d'un entier relatif n'ayant pour diviseurs que 1, - 1, lui-même et son opposé.

³ Toute chose concrète, perceptible par la vue, le toucher. Chose solide considérée comme un tout, fabriquée par l'homme et destinée à un certain usage. Chose définie par son utilisation, sa valeur, etc., ou chose de nature diverse, utilisée à des fins décoratives, de collection, etc. Chose inerte, sans pensée, sans volonté et sans droits, par opposition à l'être humain. Entité définie à l'intérieur d'une science. Ce sur quoi porte une activité, un sentiment, etc. But d'une action, d'un comportement. Chose ou personne qui motive une pensée, un sentiment, une action. Art contemporain : Élément à trois dimensions, emprunté, assemblé ou créé de toutes pièces par l'artiste, constituant tout ou partie d'une œuvre. Droit : 1. Opération juridique définie par un contrat ; 2. Bien ou prestation sur lesquels porte un droit ou une obligation ; 3. Résultat auquel tend une demande en justice. Optique : Ensemble de plages, de points dont un système d'imagerie donne une image. Psychanalyse : Selon Freud, « ce en quoi la pulsion peut atteindre son but ».

⁴ Introduit : une complétive complément d'objet, sujet ou attribut, ou complément d'un nom ou d'un adjectif ; une subordonnée de conséquence, ordinairement en corrélation avec *si, tant, tellement* ; une subordonnée de but après un impératif ; une cause, après une principale exclamative ou interrogative ; le deuxième terme dans une comparaison ; le deuxième terme d'un système temporel ou hypothétique ; l'attribut avec *c'est* ; une subordonnée quelconque après une coordination ; le souhait, l'ordre, la supposition ; une incise ou, après un adverbe ; une interrogative ne interrogation directe ; une interrogative indirecte à l'infinitif ; une phrase exclamative exprimant l'intensité ; comme, combien ; une phrase exclamative ou interrogative exprimant la cause ; en quoi, pourquoi (dans la langue littéraire) ; une subordonnée relative. Souligne une opinion, après un adverbe.

⁵ Auxiliaire de temps et d'aspect, servant à former les temps composés et surcomposés des verbes transitifs, de la plupart des intransitifs, des formes passées et accomplies des verbes passifs. En parlant de quelqu'un, posséder quelque chose, en disposer, subir, atteindre, obtenir quelque chose, éprouver tel sentiment, présenter telle caractéristique. En parlant de quelque chose, comporter, contenir, présenter telle caractéristique. Mesurer tant, être âgé de tant.

⁶ Croiser quelqu'un sur son chemin, se trouver en sa présence sans l'avoir voulu. Faire la connaissance de quelqu'un, entrer en relation avec lui. Avoir une entrevue, un entretien avec quelqu'un. Affronter un adversaire, une équipe dans un match, une compétition. Trouver quelque chose au cours d'une action. Heurter violemment quelque chose. Se trouver impliqué dans un événement. Susciter telle réaction, tel sentiment chez autrui, dans un public. En géométrie, avoir une intersection non vide. Se trouver en même temps au même endroit. Faire connaissance. Être du même avis que quelqu'un. Se rejoindre, confluer. Entrer en collision. Se trouver, se constater, exister.

⁷ Indique : L'intérieur d'un lieu ; l'intérieur, le contenu, la matière de quelque chose ; le contenu de l'œuvre d'un écrivain, d'un artiste ; l'appartenance à un ensemble ; parmi, au nombre de, au sein de ; la conformité à quelque chose ; selon ; l'état, la situation où on se trouve, la manière d'être, de faire ; le cours d'une durée ; au cours de ; le terme d'une durée dans l'avenir ; au bout de, d'ici ; l'objet, le but de l'action. Familier : Une approximation ; environ.

⁸ Qui est à moi, qui vient de moi, qui me concerne, qui m'est propre ou qui est tel par rapport à moi. S'emploie devant certains noms de titres ou de grades au sein d'un groupe.

⁹ Activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose. Activité professionnelle régulière et rémunérée. Exercice d'une activité professionnelle ; lieu où elle s'exerce. Ensemble des opérations que l'on doit accomplir pour élaborer quelque chose. Toute occupation, toute activité considérée comme une charge. Ouvrage réalisé ou à réaliser, manuel, artistique, intellectuel. Manière dont un ouvrage ou une œuvre ont été exécutés. Technique permettant de travailler une matière, d'utiliser un outil ou un instrument. Exercices accomplis pour acquérir la maîtrise d'une activité. Activité laborieuse de l'homme considérée comme un facteur essentiel de la production et de l'activité économique. Effet, résultat utile produit par le fonctionnement de quelque chose. Action continue produite par un élément ou un phénomène naturel ; modification subie par un milieu, une matière qui en est l'objet. Modification, évolution lente due à une cause extérieure. Médecine : Phase de l'accouchement marquée par l'association de contractions utérines douloureuses de plus en plus rapprochées et par le raccourcissement et la dilatation du col de l'utérus. Physique : Quantité d'énergie reçue par un système matériel se déplaçant sous l'effet d'une force, et égale au produit scalaire de la force par le vecteur déplacement.

¹⁰ Partie du temps qui est révolue avant le moment présent et dans laquelle se sont déroulés les événements passés. Ensemble des faits, des événements qui ont eu lieu avant le moment présent, la période actuelle et qui constituent l'histoire. Ensemble de souvenirs se rapportant à une époque révolue de la vie de quelqu'un. Vie passée de quelqu'un considérée d'un point de vue moral, critique. Chorégraphie : Temps de préparation à un pas plus important ou temps d'élan à un saut ou à un tour. Linguistique : Temps situant l'énoncé dans un moment antérieur à l'instant présent.

¹¹ Auxiliaire de temps et d'aspect, servant à former les temps composés et surcomposés des verbes transitifs, de la plupart des intransitifs, des formes passées et accomplies des verbes passifs. En parlant de quelqu'un, posséder quelque chose, en disposer, subir, atteindre, obtenir quelque chose, éprouver tel sentiment, présenter telle caractéristique. En parlant de quelque chose, comporter, contenir, présenter telle caractéristique. Mesurer tant, être âgé de tant.

¹² Auxiliaire de temps et de mode, servant à former la conjugaison passive, les temps composés actifs de certains verbes intransitifs, les temps composés des verbes pronominaux. Réunit le sujet au complément précédé d'une préposition, ou à l'adverbe de manière, de temps, de lieu pour indiquer l'appartenance, l'origine, le lieu, le temps, l'état, l'opinion, etc. Sans attribut ni complément indique l'existence d'une personne, la réalité ou la vérité d'une chose. En langue courante ou familière s'emploie comme substitut du verbe aller aux temps composés ; en langue littéraire s'emploie au passé simple ou à l'imparfait du subjonctif au sens de s'en aller.

¹³ Système de signes graphiques servant à noter un message oral afin de pouvoir le conserver et/ou le transmettre. Action d'écrire. Ensemble de caractères écrits ; manière propre à chacun de les former. Manière d'exprimer sa pensée par l'écrit, par le son, par l'image. Calligraphie : Tracé des lettres considéré du point de vue des règles de la calligraphie ou d'un point de vue esthétique. Droit : Écrit ayant une valeur probatoire. Informatique : Enregistrement d'une information dans une mémoire ou sur un support quelconque.

¹⁴ Indique : une opposition, une précision, une correction par rapport à ce qui a été énoncé ; une objection ; le renforcement d'une réponse ; dans une phrase exclamative ou interrogative, l'insistance, la surprise, l'impatience, etc. En tête de phrase, sert d'élément de transition.

¹⁵ Percevoir par l'ouïe. Percevoir par l'ouïe les bruits, les sons produits par quelque chose ou quelqu'un, les paroles, la musique, le chant, produits par quelqu'un. Se rendre compte de quelque chose en le percevant par l'ouïe. Écouter volontairement quelqu'un, quelque chose. Écouter ce que quelqu'un a à dire, y prêter attention, et, en particulier, recevoir, recueillir un témoignage, une déposition. En parlant de la police, de la justice, recevoir un témoignage, une déposition. Comprendre le souhait de quelqu'un, accéder à sa demande. Donner telle ou telle interprétation de quelque chose, le comprendre d'une certaine manière. Comprendre, saisir le sens des paroles, des écrits de quelqu'un. Vouloir quelque chose, avoir l'intention bien arrêtée de.

¹⁶ Désigne quelque chose (fonction déictique) ou représente un groupe nominal, un adjectif ou une phrase (fonction anaphorique). Antécédent d'un pronom relatif. Ce qui, que, à quoi, dont, introduisent une interrogative indirecte. Ce que... !, introduit une phrase exclamative directe ou indirecte en insistant sur la quantité, l'intensité. À ce que, de ce que, introduisent des complétives de certains verbes transitifs indirects. C'est, ce devait être, ce pouvait être, etc., s'emploient pour désigner quelqu'un, quelque chose, pour mettre un mot en relief. C'est... qui (dont), c'est... que, servent à mettre en relief un groupe nominal. C'est que, ce n'est pas que, introduisent ou rejettent une explication. Et ce, sert à rappeler ce qui ce qui vient d'être dit ; et cela. Ce faisant, en agissant ainsi, par ce moyen. Pour ce faire, dans ce dessein, pour y parvenir. Sur ce, sur ces entrefaites. Détermine un nom désignant un être ou une chose qu'on montre (fonction déictique) ou dont il a été question (fonction anaphorique). Réfère au lieu ou au moment présents ou proches. Implique une nuance de mépris, d'ironie. S'emploie dans des phrases exclamatives (surprise, admiration, ironie, etc.). Ce...-ci, désigne plus spécialement ce qui est actuel, proche, ce qui va être dit, et ce...-là, ce qui est plus éloigné, ce qui a été dit.

¹⁷ Élément de la langue composé d'un ou de plusieurs phonèmes, susceptible d'une transcription écrite individualisée et participant au fonctionnement syntacticosémantique d'un énoncé. Moyen d'expression orale ou écrite. Petit nombre de paroles prononcées ou écrites. Billet, courte lettre, message. Sentence, parole mémorable, historique. Informatique : Groupe de caractères ou d'éléments binaires considéré comme une entité.

¹⁸ Indique : L'intérieur d'un lieu ; l'intérieur, le contenu, la matière de quelque chose ; le contenu de l'œuvre d'un écrivain, d'un artiste ; l'appartenance à un ensemble ; parmi, au nombre de, au sein de ; la conformité à quelque chose ; selon ; l'état, la situation où on se trouve, la manière d'être, de faire ; le cours d'une durée ; au cours de ; le terme d'une durée dans l'avenir ; au bout de, d'ici ; l'objet, le but de l'action. Familier : Une approximation ; environ.

¹⁹ Le premier des nombres entiers, pris comme base de tout calcul. S'emploie au sens de « premier » dans une numérotation, dans l'expression d'un rang.

²⁰ Chacune des fonctions psychophysiologiques par lesquelles un organisme reçoit des informations sur certains éléments du milieu extérieur, de nature physique (vue, audition, sensibilité à la pesanteur, toucher) ou chimique (goût, odorat). Aptitude à connaître, à apprécier quelque chose de façon immédiate et intuitive. Ce que quelque chose signifie, ensemble d'idées que représente un signe, un symbole. Ce que représente un mot, objet ou état auquel il réfère. Raison d'être, valeur, finalité de quelque chose, ce qui le justifie et l'explique.

²¹ Qui relève de la métaphore. Qui abonde en métaphores

²² Auxiliaire de temps et de mode, servant à former la conjugaison passive, les temps composés actifs de certains verbes intransitifs, les temps composés des verbes pronominaux. Réunit le sujet au complément précédé d'une préposition, ou à l'adverbe de manière, de temps, de lieu pour indiquer l'appartenance, l'origine, le lieu, le temps, l'état, l'opinion, etc. Sans attribut ni complément indique l'existence d'une personne, la réalité ou la vérité d'une chose. En langue courante ou familière s'emploie comme substitut du verbe aller aux temps composés ; en langue littéraire s'emploie au passé simple ou à l'imparfait du subjonctif au sens de s'en aller.

²³ Indique : le lieu où l'on va ; le moment où quelque chose doit se faire ; la circonstance ; le but ; la destination, l'usage, l'utilisation ; le destinataire, celui à qui s'adresse quelque chose ; le bénéficiaire ; la personne ou la chose dans l'intérêt de qui ou au profit de quoi est fait quelque chose ; l'option, la préférence, le parti qu'on a adopté, etc. ; la personne ou la chose sur lesquelles se portent un sentiment, un effet, un comportement ; la cause ; la conséquence, le résultat constatés, escomptés, envisageables ; la chose ou la personne concernée, dont il est question ; le point de vue ; le point de repère à partir duquel s'établit une comparaison, une constatation, une concession, une restriction, une opposition ; l'élément à partir duquel s'établit un rapport, une proportion, surtout dans les pourcentages ; suivi d'un nom de mesure, la quantité relative de quelque chose dans un ensemble, l'importance, le rôle, la part de quelque chose, de quelqu'un dans une situation ; la durée, le prix ; la compensation, le paiement, la contrepartie ; le temps nécessaire ; entre deux mêmes noms sans article, l'équivalence exacte ; la substitution, le remplacement ; entre deux mêmes mots sans article, la possibilité d'effectuer un choix entre deux aspects éventuels ; le début d'une emphase ; un attribut du sujet ou du complément d'objet ; suivi d'un infinitif, une simple coordination, avec une idée de succession dans le temps ; seul après un verbe, le but, la destination, l'intention, l'orientation, l'option, en langue familière.

²⁴ Ce qui constitue l'individualité, la personnalité consciente du sujet. Personnalité s'affirmant en excluant les autres. Selon S. Freud, instance de la seconde topique, distinguée du ça et du surmoi et permettant une défense de l'individu tant contre la réalité que contre les pulsions

²⁵ Le premier des nombres entiers, pris comme base de tout calcul. S'emploie au sens de « premier » dans une numérotation, dans l'expression d'un rang.

²⁶ Caractère de quelque chose dont les éléments sont divers, différents. Différences, diversité dans quelque chose, dans des actions, parmi des personnes. Type, sorte, espèce d'un même ensemble. Unité systématique plus petite que l'espèce, et dont les représentants possèdent un caractère commun qui les différencient des individus des autres variétés de la même espèce, avec lesquels ils sont cependant interféconds. Ensemble des genres vocaux (chanson) ou instrumentaux (danse) propres au divertissement d'un large public et situés hors du répertoire de la musique savante.

²⁷ Indique dans le groupe du verbe : l'origine dans l'espace ou le point de départ dans le temps ; la cause ; le moyen, l'instrument ; l'agent, complément du verbe passif ; la manière ; la durée. Introduit dans le groupe du verbe ou dans la phrase le complément d'objet ou le sujet : lorsque ceux-ci sont des infinitifs ; lorsque ceux-ci indiquent une quantité dont on considère une partie. Introduit dans le groupe du verbe ou dans la phrase : le complément des verbes transitifs indirects ; le deuxième complément de certains verbes ; l'attribut du sujet ou du complément de certains verbes ; l'infinitif de narration en langue dans la langue littéraire. Indique pour le complément du nom : les fonctions correspondant au sujet ou à l'objet des phrases verbales ; les fonctions correspondant dans le groupe du nom aux compléments circonstanciels introduits par *de* dans le groupe du verbe ; les fonctions d'apposition pour un nom, d'épithète d'un pronom pour un adjectif. Introduit certains compléments de l'adjectif. Remplace l'article indéfini suivi d'un adjectif. Sert de particule nobiliaire, suivie d'un nom propre.

²⁸ Façon particulière dont chacun exprime sa pensée, ses émotions, ses sentiments. Forme de langage fonctionnel utilisée dans une activité de type administratif, commercial, etc. Ensemble des caractères formels esthétiques de quelque chose. Ensemble des goûts, des manières d'être de quelqu'un ; façon personnelle de s'habiller, de se coiffer, de se comporter, etc. Qualité de quelque chose ou de quelqu'un qui présente des caractéristiques esthétiques, originales. Manière personnelle de pratiquer un sport, un art, définie par un ensemble de caractères. Antiquité : Autre graphie de style. Astronomie : Tige dont l'ombre marque l'heure sur un cadran solaire. Botanique : Région moyenne du pistil, comprise entre l'ovaire et le stigmate, et qui forme généralement une colonne cylindrique à l'intérieur de laquelle se développent les tubes polliniques après la pollinisation. Beaux-arts et arts décoratifs : Ensemble des caractéristiques, résultant de l'application d'un certain système technique et esthétique, propres aux œuvres d'une époque, d'une école, d'un artiste, etc. Chronologie : Manière de compter les années. Métrologie : Petite tige dont l'extrémité pointue trace la courbe représentative d'une variation sur un enregistreur.

²⁹ Qui a rapport à la littérature en tant qu'activité. Qui relève des techniques et des qualités spécifiques de la littérature. Qui a rapport aux lettres, par opposition aux sciences. Qui est trop attaché aux idées, au style, aux effets de l'expression et donne du réel une image faussée ou faussée

³⁰ Qui est à lui, à elle, qui vient de lui, d'elle, qui le, la concerne, lui est propre, qui est tel par rapport à lui, à elle. Entre en composition avec certains noms de titre dans la désignation de ces personnes.

³¹ Chacun des divers aspects que peut prendre un même texte selon des traditions ou dans des langues différentes. Chacun des états d'un texte, d'une œuvre littéraire ou artistique qui subit des modifications. Manière de raconter, de rapporter, d'interpréter un fait. Exercice scolaire consistant à traduire un texte d'une langue étrangère dans la langue de l'élève. Manœuvre obstétricale destinée à déplacer dans l'utérus un fœtus dont la présentation n'est pas satisfaisante afin de permettre un accouchement par les voies naturelles

³² Indique : une localisation ; une date, une période, en particulier devant un millésime, un nom de mois, de saison (sauf " printemps ") ; la durée nécessaire à l'accomplissement d'une action ou à l'intérieur de laquelle il se produit un certain nombre d'événements ; l'état, la manière d'être, en particulier devant un nom abstrait avec lequel *en* forme un syntagme équivalant souvent à un adjectif ; la structure, la composition de quelque chose, la disposition, l'aspect d'êtres ou de choses ; le résultat après des verbes qui expriment un changement ; la manière dont quelqu'un est vêtu ; la matière dont quelque chose est fait ; l'aspect sous lequel apparaît le rôle, le comportement de quelqu'un ; le domaine auquel s'applique la notion exprimée par l'adjectif ; le domaine d'exercice d'une profession ; un mode de locomotion ; le complément des verbes *croire, espérer*, des noms *foi, espérance, confiance*. Sert à former avec le participe en *-ant* le gérondif. Sert à former de nombreuses locutions adverbiales ou prépositives. Représentant un nom, un pronom, un adverbe, une proposition précédée de la préposition *de*, indique : l'origine d'un mouvement, d'un processus (= de là) ; l'objet d'un verbe, l'agent, la circonstance, le complément d'un adjectif, d'un adverbe, d'un nom, d'un pronom ; le complément partitif de certains quantitatifs ; entre dans diverses locutions où on peut difficilement lui reconnaître une fonction propre.

³³ Marque l'indifférence, la quantité indéterminée. Devant un nom de nombre, indique une approximation. Marque une petite quantité.